



Résumé sur l'aspect canadien des troubles d'apprentissage (ACTA)

Contexte

L'Aspect canadien des troubles d'apprentissage (ACTA) est un projet d'études appliquées novateur commencé en 2004 par Troubles d'apprentissage – Association canadienne (TAAC) grâce à une subvention de 302 000 \$ du Programme de partenariats pour le développement social, Composante personnes handicapées. Les opinions et les interprétations dans la présente étude sont celles de ses auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

La présente étude a été effectuée par une équipe de grands chercheurs canadiens dirigée par les chercheurs principaux, Alexander M. Wilson (Ph.D.), directeur du Meighen Centre à l'Université Mount Allison au Nouveau-Brunswick et Adele Furrie, une experte basée à Ottawa en statistiques du secteur handicapé. L'équipe était aussi composée des chercheuses Elizabeth Walcot-Gayda (Ph.D.), Fellow à l'Université de Sherbrooke au Québec, Catherine Deri (Ph.D.), Département économique à l'Université d'Ottawa et Andrew Archer, un expert en obtention de données d'information. Le but de l'étude de recherche était d'établir ce que signifiait être un enfant, un jeune ou un adulte qui a des troubles d'apprentissage au Canada.

Axée sur les connaissances, cette étude en trois étapes : obtenir, quantifier et diffuser, fournit une meilleure compréhension de l'incidence des troubles d'apprentissage sur la vie des enfants, des jeunes et des adultes au Canada.

L'étude de l'ACTA est unique car elle représente la première fois qu'un organisme canadien s'occupant d'incapacités ait demandé accès aux données des enquêtes réalisées par Statistique Canada. Dix différentes séries de données ont été examinées, faisant de cette étude l'examen le plus complet jamais réalisé sur l'incidence de vivre avec un trouble d'apprentissage (TA) au Canada.

Méthodologie - Étape 1 – Obtenir les connaissances

Les membres de l'équipe de recherche ont déterminé que les paramètres du cadre de documentation (un examen initial des documents existants dans le domaine des TA effectué par l'équipe de recherche) seraient axés sur les personnes de 5 à 44 ans. La pratique actuelle d'identifier des personnes qui pourraient avoir des troubles d'apprentissage commence habituellement lorsqu'un enfant s'inscrit dans le système scolaire, en général autour de l'âge de 5 ans. La recherche sur l'incidence des troubles d'apprentissage chez la petite enfance est donc axée sur les enfants de 5 ans comme point de départ. L'âge de 44 ans a été établi comme limite supérieure de la recherche pour deux raisons. Le terme « trouble d'apprentissage » a tout d'abord été utilisé au début des années 1960 et ceux qui étaient dépistés par des spécialistes des diagnostics à la fin des années 1960 et au début des années 1970 sont maintenant dans cette cohorte d'âge. La concentration précoce sur l'identification a produit très peu de documents au sujet des Canadiennes et des

Canadiens plus âgés qui avaient déjà quitté le système scolaire et plusieurs de ces personnes n'ont toujours pas reçu un diagnostic de TA.

Six domaines clés ont été identifiés comme ayant une incidence significative sur les personnes qui ont des troubles d'apprentissage et leurs familles. Ces domaines clés comprennent : l'éducation, le développement personnel et social, l'emploi, la parenté et la famille, la santé et les finances. Les études ont été examinées selon quatre cohortes d'âge qui étaient conformes aux cohortes d'âge constatées dans les enquêtes canadiennes pertinentes.

Le cadre de documentation s'est concentré sur la recherche canadienne à chaque fois que cela était possible. Le critère de sélection des enquêtes a été déterminé comme étant des articles publiés entre 1990 et le présent, qui étaient axés sur une recherche originale, y compris les enquêtes quantitatives et qualitatives conformes aux normes actuelles pour de telles enquêtes.

Chaque section du cadre s'est terminée par une liste des indicateurs éventuels par cohorte qui exprimeraient l'orientation quant à un examen intense des bases de données statistiques canadiennes. Lorsque les indicateurs ont été identifiés et documentés, les enquêtes statistiques ont été examinées pour déterminer s'il y avait des questions précises qui dégageraient l'information nécessaire pour décrire l'incidence des troubles d'apprentissage chez les Canadiennes et les Canadiens dans leur quotidien. Dix enquêtes ont été identifiées qui comprennent des questions permettant d'identifier la population ayant des troubles d'apprentissage et de fournir des données afin de générer plusieurs des indicateurs identifiés dans le cadre de documentation.

Disponibilité des indicateurs d'enquêtes sélectionnées de Statistique Canada

Domaines clés/ Enquêtes de données	ESLA 0-14	ESLA Adultes	EPLA 0-14	EPLA Adultes	EIAA	LSUDA	EJT/ PISA	EAPA 5-14	ELNEJ	ESCC
1. Éducation	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
2. Emploi	—	Oui	—	Oui	Oui	Oui	—	—	—	Oui
3. Relations personnelles et sociales	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
4. Famille	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	n.d.	Oui	Oui	Oui
5. Santé	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	n.d.	n.d.	Oui	Oui	Oui
6. Finances	Oui	Oui	Oui	Oui	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	Oui

— : ne s'applique pas n.d. : non disponible – domaine non couvert par l'enquête

ESLA : Enquête sur la santé et les limitations d'activités (1991) 0-14 et adultes	ELNEJ : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (4 cycles - 1994-2001)
EPLA : Enquête sur la participation et les limitations d'activités (2001) 0-14 et adultes	EAPA : Enquête auprès des peuples autochtones (1991)
LSUDA : Habilités d'alphabétisation	EIAA : Enquête internationale sur

utilisées dans la vie de tous les jours (1989)	l'alphabétisation des adultes
PISA : Programme international pour le suivi des acquis des élèves (2000)	EJT : Enquête auprès des jeunes en transitions (2000)
ESCC : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (2002)	

Étape II – Quantifier les connaissances

Les données ont été extraites à l'aide d'indicateurs du cadre des enquêtes statistiques qui ont été identifiées comme ayant des questions précises qui permettraient d'obtenir l'information nécessaire à la description de l'incidence des troubles d'apprentissage sur les Canadiennes et les Canadiens dans leurs activités quotidiennes.

De plus, dans le cadre de l'étape II, 12 groupes de discussion ont été organisés composés d'adultes ayant des TA, de parents d'enfants ayant des TA et d'enfants ayant des TA entre les âges de 10 et 14 ans. Ces groupes ont été organisés à Halifax, Saskatoon, Ottawa, Toronto et Winnipeg entre mars et novembre 2005 et ils ont aidé à fournir de l'information qui n'avait pu être obtenue des données des enquêtes. Chaque séance de groupe de discussion a duré une heure et demie et a été enregistrée. On a demandé aux participants d'accorder la permission d'être cités anonymement afin de rendre les statistiques plus personnelles. Le groupe d'adultes à Saskatoon était composé principalement de personnes autochtones. Le groupe d'adultes à Ottawa était composé de personnes ayant des TA et des postes professionnels. Beaucoup d'information anecdotique a été fournie dans les domaines du diagnostic, des expériences scolaires, de l'incidence sur la famille, des conséquences financières et des expériences de travail.

Étape III – Diffusion des connaissances – principaux résultats

L'Aspect canadien des troubles d'apprentissage montre que toutes les Canadiennes et tous les Canadiens qui ont des troubles d'apprentissage sont désavantagés et souligne les incidences de vivre avec des troubles d'apprentissage.

Comme enfant (tel que rapporté par les parents et les gardiens)

- plus portés aux infections de l'oreille et aux allergies;
- santé globale plus faible;
- moins probable qu'ils réussissent l'école;
- moins probable qu'ils réussissent en calcul et/ou lecture;
- plus probable qu'ils manquent l'école;
- le tiers ont besoin d'aides, mais n'y ont pas accès;
- les deux tiers rapportent que les activités parascolaires de l'enfant étaient moins nombreuses à cause des TA.

Incidence sur la famille

- plus probable qu'un parent seul s'occupe de l'enfant qui a des TA;
- plus probable que le parent a des symptômes de dépression;
- plus probable qu'il fait partie d'une famille à faible revenu.

Comme jeune adulte de 15 à 21 ans vivant avec un TA (comparé aux pairs non handicapés)

- moins probable d'avoir un diplôme ou certificat du secondaire;
- moins probable de travailler (même à temps partiel) ou de rechercher du travail
- plus probable de faire partie d'une famille à faible revenu;
- plus probable de rapporter sa santé mentale comme étant passable à faible;
- moins probable à réagir de manière appropriée à des problèmes inattendus;
- Plus tendance à rapporter des pensées suicidaires, la dépression et la détresse

Comme jeune adulte de 22 à 29 ans vivant avec un TA (comparé aux pairs non handicapés)

- moins probable d'avoir un diplôme ou un certificat du secondaire;
- moins probable de travailler;
- celles et ceux qui travaillent gagnent moins;
- plus probable de rapporter leur santé mentale comme passable ou faible;
- moins probable de réagir de manière appropriée aux problèmes inattendus;
- Plus tendance à rapporter des pensées suicidaires, la dépression et la détresse

Comme adulte âgé de 30 à 44 ans vivant avec un TA (comparé aux pairs non handicapés)

- plus probable de vivre encore avec un parent;
- plus probable d'être sans emploi ou de ne pas rechercher d'emploi;
- celles et ceux qui sont au travail gagnent moins;
- plus probable d'obtenir de plus faibles résultats dans les tests d'aptitudes à lire et à écrire;
- peu de répondants ont coté leurs capacités à lire et à écrire comme étant excellentes ou bonnes;
- plus probable de rapporter que leur santé mentale est passable ou faible;
- moins probable de réagir de manière appropriée aux problèmes inattendus;
- Plus tendance à rapporter des pensées suicidaires, la dépression et la détresse

Bref, les gouvernements canadiens peuvent faire plus pour aider les personnes qui ont des troubles d'apprentissage. Les personnes qui ont des TA sont souvent empêchées d'atteindre le succès à l'école, au travail et dans leurs activités quotidiennes. De plus, les Canadiennes et les Canadiens qui ont un TA veulent réussir, comme le montre l'information anecdotique abondante fournie par les groupes de discussion..

À l'école

Un nombre significatif de jeunes et d'adultes ayant des TA ont décroché complètement du système d'éducation, le quart des Canadiennes et des Canadiens de 22 à 29 ans ayant des TA rapportant avoir moins qu'un certificat de secondaire comme leur meilleur résultat scolaire.

J'ai lâché l'école en 7^e année. J'y suis retourné, mais ça été difficile. J'ai décroché à nouveau en 10^e année. Je suis retourné à l'école grâce au programme Bridges to

Success de Troubles d'apprentissage – Association de la Saskatchewan. Je viens d'obtenir mon diplôme d'équivalence d'une 12^e année. J'ai 24 ans.

– Participant à un groupe de discussion de Saskatoon

Au travail

Des résultats scolaires plus faibles sont une des causes du chômage plus élevé et des revenus plus faibles des Canadiennes et des Canadiens ayant des TA. 61,3 % de ce même groupe de l'étude ont rapporté avoir un emploi la semaine précédant le Recensement de 2001, à comparer à 75,7 % de la population totale. Les gens qui ont des TA avaient beaucoup plus tendance à rapporter gagner des revenus négatifs ou aucun revenu, soit 39,1 % à comparer à 14,1 % de la population générale.

J'ai lâché l'école et j'ai travaillé comme serveuse, mais le cuisinier était incapable de lire les commandes que je prenais, alors j'ai été mis à pied. J'ai dû trouver un emploi qui ne requérait pas de lire. J'ai travaillé comme serveuse dans les banquets. J'ai tenté de prendre un cours pour devenir maçon, mais il y avait trop de calcul. Grâce au programme Bridges to Success de Troubles d'apprentissage – Association de la Saskatchewan, j'ai suivi des cours de rattrapage et amélioré mes capacités à lire et à écrire. Je travaille maintenant comme cuisinière dans un très beau bistro.

– Participante à un groupe de discussion de Saskatoon

Dans la vie

Plus de chômage et des revenus plus faibles peuvent être la cause fondamentale des problèmes de santé des Canadiennes et des Canadiens qui ont des troubles d'apprentissage. L'Aspect canadien des troubles d'apprentissage a constaté que les gens qui ont des TA ont deux à trois fois plus tendance à rapporter une santé physique, générale et mentale passable à faible et deux à trois fois moins tendance à rapporter une santé physique, générale et mentale très bonne à excellente que la population générale.

Mon trouble d'apprentissage était dévastateur dans toutes mes relations intimes parce que je ne le connaissais pas. Je suis devenu le mouton noir de la famille. Je me suis mis à boire et à prendre des drogues et j'ai plongé dans le désespoir. C'est seulement à l'âge de 39 ans, quand j'ai été diagnostiqué, que j'ai commencé à comprendre mes forces, j'ai appris des stratégies et des habiletés d'accommodement et c'est là que ma vie a changé.

– Participant au groupe de discussion de Toronto

Les Canadiennes et les Canadiens qui ont des troubles d'apprentissage avaient plus que deux fois plus tendance que les personnes non handicapées à rapporter des niveaux élevés de stress, de dépression et de troubles d'anxiété, de pensées suicidaires, de visites à un spécialiste de la santé mentale et une santé mentale générale plus faible.

Les différences constatées chez les adolescents (de 15 à 21 ans) étaient encore plus grandes que chez les adultes (de 30 à 44 ans) en ce qui concerne les pensées suicidaires, la dépression et la détresse.

Les hommes qui ont des TA avaient plus tendance à rapporter des épisodes dépressifs, des troubles d'anxiété, des consultations avec un spécialiste de la santé mentale et une santé mentale générale plus faible.

Les femmes qui ont des TA avaient plus tendance à rapporter une grande détresse et des pensées suicidaires à comparer aux personnes non handicapées.

Globalement, les TA ne sont pas plus nocifs à la santé mentale pour un sexe que l'autre.

Si les TA ne sont pas diagnostiqués et ne sont pas traités, les coûts économiques sont élevés au Canada.¹

- L'Association canadienne pour la santé mentale (ACSN) rapporte que la maladie mentale coûte aux entreprises canadiennes 33 milliards \$ par année en productivité perdue. Les coûts de soins de santé afférents ajoutent un autre 10 à 20 milliards \$ à ce total.²
- Les problèmes de santé mentale représentent de 30 à 40 % des demandes d'invalidité rapportées par les grands assureurs et employeurs du Canada.

L'Aspect canadien des troubles d'apprentissage a révélé des preuves convaincantes de ce que notre réseau national a remarqué de façon anecdotique depuis des décennies : s'il n'est pas diagnostiqué, pas traité et/ou ne reçoit pas d'accommodement, le Canadien qui a des TA est incapable d'atteindre son potentiel, suscitant des coûts élevés pour l'économie canadienne.

Cette étude démontre comment les enjeux des Canadiennes et des Canadiens qui ont des troubles d'apprentissage sont à la fois linéaires et cycliques. Ils sont linéaires en autant qu'il y a une corrélation directe entre les problèmes non identifiés à l'école et/ou non accommodés à l'école et le résultat final de niveau faible d'alphabétisation. À son tour, ceci a une incidence sur les possibilités d'emploi et la situation financière des personnes qui ont des troubles d'apprentissage. Les problèmes sont cycliques parce que ces défis s'alimentent les uns les autres. Les faibles niveaux d'alphabétisation, les taux plus élevés de chômage, le manque d'indépendance et les revenus plus faibles contribuent à des taux plus élevés de santé mentale et physique passable à faible et a une incidence sur les relations des personnes qui ont des TA.

La solution ne relève pas uniquement du système d'éducation. Tout en reconnaissant que les établissements d'enseignement ont été l'endroit où de nombreuses Canadiennes et de nombreux Canadiens ayant des TA ont découvert leurs handicaps et où elles et ils espèrent trouver des interventions et des accommodements appropriés, il est nécessaire d'examiner d'autres domaines des politiques publiques pour trouver des solutions aux défis de toute la vie que doivent relever les personnes qui ont des troubles d'apprentissage. Ces solutions devraient être systémiques et faire intervenir des programmes à financement public tels que les services sociaux, de santé, d'emploi et d'alphabétisation, les programmes de l'impôt sur le revenu fédéral et d'autres domaines.

¹ Learning Disabilities in Canada: Economic Costs to Individuals, Families and Society, Learning Disabilities Association of Canada, January 2001

² ACSM, « Rehausser la productivité au Canada : Bénéficier des contributions de tous les Canadiens », une présentation au Comité permanent de la Chambre des communes sur les finances, septembre 2005.

Les gouvernements canadiens, le secteur de l'éducation et du travail peuvent faire plus pour aider les personnes qui ont des troubles d'apprentissage à réussir à l'école, au travail et dans les activités de tous les jours. Des solutions abordables et disponibles peuvent être immédiatement adoptées pour aider à briser le cycle de l'échec et à fournir des débouchés pour le succès.

Troubles d'apprentissage – Association canadienne recommande aux gouvernements canadiens :

- Investir dans un modèle universel fondé sur la recherche de dépistage précoce et d'intervention pour les enfants de 4 à 8 ans qui est conçu afin de déceler et d'aider les enfants qui peuvent vire une échec scolaire. Ceci pourrait accroître les taux d'alphabétisation canadiens, réduire les coûts des soins de santé, accroître l'emploi et les possibilités de revenu et améliorer la vie des Canadiennes et des Canadiens qui ont des troubles d'apprentissage.
- Négocier avec le Conseil des ministres de la santé les coûts des diagnostics principaux des troubles d'apprentissage pour les Canadiennes et les Canadiens qui ont des TA de tous les âges (enfants, jeunes et adultes) et pour obtenir un soutien pour les personnes qui ont des TA financé publiquement par le truchement des plans d'assurance santé provinciaux et territoriaux ou par un autre mécanisme de financement public comme c'est le cas pour d'autres handicaps.
- Mettre en œuvre des mesures incitatives nationales pour les personnes qui ont des troubles d'apprentissage afin d'avoir accès à la technologie d'aides et accroître la liste des technologies adaptatives admissibles au crédit d'impôt pour frais médicaux de la *Loi de l'impôt sur le revenu* pour y inclure les ordinateurs, les logiciels déclenchés par la voix, les numérisateurs et les lecteurs.
- Accroître la sensibilisation et la formation du personnel médical, de santé mentale et des spécialistes de l'enseignement sur la coexistence des troubles de santé mentale et des troubles d'apprentissage chez les enfants et les adultes. Cela faciliterait une identification et un diagnostic plus rapide des TA et fournirait aux familles un soutien précoce, une compréhension et des ressources pour réduire la probabilité de développer des troubles de santé mentale plus graves.
- Accroître le financement pour les programmes qui appuient l'amélioration des aptitudes à lire et à écrire et améliorer les possibilités rémunérées d'apprendre au travail.
- Adopter une définition cohérente et un protocole complet d'évaluation diagnostique pour le trouble d'apprentissage qui sera utilisé dans tous les programmes financés publiquement tels que ceux de l'éducation, des services sociaux, de la santé et les autres domaines de services.
- Rehausser la sensibilisation et fournir une formation des spécialistes de la santé quant à la coexistence de conditions avec des troubles d'apprentissage telles que l'insuffisance de poids à la naissance, les infections de l'oreille, les

allergies et l'asthme. Cela faciliterait l'identification et le diagnostic plus rapide des TA et fournirait aux familles un soutien précoce, une compréhension et des ressources.

- Faire des représentations afin d'obtenir d'autres recherches à l'aide de données statistiques avec une définition cohérente de « trouble » et, plus précisément, de « trouble d'apprentissage » coordonnée dans toutes les enquêtes futures de Statistique Canada avec les façons les plus appropriées de libeller les questions de dépistage pour assurer que les répondants qui ont des TA ne sont pas éliminés ni si mal définis que des données claires ne peuvent être obtenues.
- Élargir la taille de l'échantillon des enquêtes futures de Statistique Canada afin de mieux comprendre les obstacles et les incidences relatifs à la vie avec des troubles d'apprentissage sur divers aspects de la vie d'une personne.

Pour les établissements d'enseignement :

- Inclure des cours **obligatoires** pour les étudiantes et les étudiants qui ont des besoins spéciaux dans les écoles élémentaires et secondaires.
 - Une partie du contenu du cours obligatoire pour les étudiantes et les étudiants qui ont des besoins spéciaux devrait être consacrée à l'éducation des étudiantes et des étudiants qui ont des troubles d'apprentissage à l'école primaire et secondaire dans les domaines des caractéristiques, du diagnostic, de l'incidence et de la mise en œuvre de programmes de lecture appropriés fondés sur la recherche, de stratégies, d'interventions et d'accommodement.
- Rehausser le perfectionnement professionnel des enseignants au sujet des troubles d'apprentissage dans toutes les commissions scolaires provinciales et territoriales pour assurer que moins d'étudiantes et d'étudiants ne sont pas dépistés dans les salles de classe canadiennes. Toutes les enseignantes doivent connaître :
 - les 'signes' d'un enfant à risque
 - les besoins et les droits des étudiants qui ont des troubles d'apprentissage;
 - comment les étudiantes et les étudiants qui ont des TA apprennent;
 - comment adapter et rendre différentes leurs méthodes d'enseignement;
 - comment utiliser les principes de Universal Instructional Design;
 - comment proposer des accommodements appropriés pour répondre aux besoins des étudiantes et des étudiants qui ont des troubles d'apprentissage.

Pour le monde du travail :

- Accroître les connaissances du personnel général et des ressources humaines au sujet des troubles d'apprentissage et des accommodements appropriés pour les personnes qui ont des TA.

Globalement, les présentes recommandations fourniront un accès équitable à toutes les Canadiennes et tous les Canadiens à des services abordables et appropriés assez tôt pour faire une différence dans leurs résultats de toute la vie et réduiront les coûts économiques à court et à long termes de l'échec (éducation spéciale, chômage, santé, bien-être et services correctionnels).

Troubles d'apprentissage – Association canadienne

Depuis 1963, Troubles d'apprentissage – Association canadienne (TAAC) a fourni un soutien aux personnes qui ont des troubles d'apprentissage, à leurs familles, aux enseignants et aux autres spécialistes qui peuvent les aider. TAAC est un organisme dirigé par des bénévoles représentant un réseau de 10 associations de troubles d'apprentissage provinciales et de 2 associations territoriales. De ce groupe s'étend un réseau de chapitres dans environ 55 collectivités à travers le pays représentant plus de 7 000 membres au Canada. Notre rôle est d'aider à fournir des chances égales et des services aux enfants, aux jeunes et aux adultes ayant des TA. Aux échelles nationale, provinciale, territoriale et locale, des associations de troubles d'apprentissage fournissent de l'information de pointe sur les TA, des solutions pratiques et un réseau complet de programmes et de ressources. Ces services font de TAAC le chef de file canadien dans le domaine des troubles d'apprentissage.

Pour plus d'information, veuillez visiter www.ldac-taac.ca ou www.pacfold-acta.ca.